le cnam

Observatoire des politiques et pratiques pour l'innova

| Observatorie des portriques et pratiques pour rimiova |
|---|
| tion en orientation |
| Textes juridiques |
| |
| |
| Loi |
| Loi pour une école de la confiance, 26 juillet 2019 |
| |
| Cadre national de référence |
| Cadre national de référence entre l'État et Régions de France : <u>Pour une orientation scolaire au service de la réussite</u> <u>des élèves,</u> mai 2019 |
| Convention |
| Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2019-2024 |
| |
| Loi |
| Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, 5 septembre 2018 |
| |
| |

Loi

Loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) : accompagner chacun vers la réussite, 8 mars 2018

Convention

Convention du 7 fév. 2013 :

Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018

Lois et règlements

Lois et règlements "information orientation" - extraits du code de l'éducation



Statuts - Métiers

Directeur de CIO [→

Psychologue de l'Education nationale

Psychologue [→

Psychologue de la protection judiciaire de la jeunesse [---]

Psychologue hospitalier [->

Psychologue scolaire **I**→

Psychologue territorial [->

Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle (BAP J / T)

Assistant en orientation et insertion professionnelle (BAP J / ASI)

Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle (BAP J / IE)

Responsable de l'orientation et de l'insertion professionnelle (BAP J / IR)

Convention collective nationale du 21 février 2001: convention collective nationale des misssions locales et PAIO

Classification des métiers et emplois-repères en missions locales et PAIO

The second collective nationale des misssions locales et PAIO

Classification des métiers et emplois-repères en missions locales et PAIO

The second collective nationale du 21 février 2001: convention collective nationale des misssions locales et PAIO

Classification des métiers et emplois-repères en missions locales et PAIO

The second collective nationale du 21 février 2001: convention collective nationale des misssions locales et PAIO

The second collective nationale des misssions locales et PAIO

The second collective nationale des misssions locales et PAIO

The second collective nationale des misssions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collective nationale des missions locales et PAIO

The second collec

2011

Décret n° 2011-487 du 4 mai 2011 portant application de l'article L. 6111-5 du code du travail pour la mise en oeuvre du service public de l'orientation tout au long de la vie et création du label national « Orientation pour tous - pôle information et orientation sur

les formations et les métiers »



Arrêté du 4 mai 2011 fixant le cahier des charges relatif au label national *Orientation pour tous - pôle information et orientation sur les formations et les métiers*.

Circulaire du 26 mai 2011 relative à la reconnaissance des organismes participant au service public de l'orientation tout au long de la vie.

Décret n° 2011-990 du 23 août 2011 modifiant le décret n° 91-290 du 20 mars 1991 relatif au statut particulier des directeurs de centre d'information et d'orientation et conseillers d'orientation-psychologues

2009

LOI n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie

| https://oppio.cnam.fr/espace-documentaire/textes-juridiques/textes-juridiques-480052.kjsp?RH=1328881786326 |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |